



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

EDF- DPI / CIPN
CNPE de CATTENOM
Service DTS- Bat BDA
BP 041

57070 - CATTENOM

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un
parking de 980 places pour le CNPE à CATTENOM
Accord immédiat
P. J. : Récépissé de déclaration
Fiche descriptive de l'opération

Metz, le 3 août 2015

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'un parking de 980 places pour le CNPE à CATTENOM**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet au guichet unique de l'eau : 29 juillet 2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00073
- Dossier réalisé par : BEREST

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de CATTENOM où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
BEREST
GEREA
Mairie de CATTENOM
ONEMA SD 57 – Benoît LABIGAND
Sous-préfecture de Thionville

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER